

*Questions au Feuilleton*  
**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**VACANCE DE SIÈGE**

VACANCE DU SIÈGE DE BRANDON-SOURIS PAR SUITE DU DÉCÈS  
DE L'HON. WALTER DINSDALE

**L'hon. Jake Epp (Provencher):** Madame le Président, si le moment est opportun, je tiens, conformément à l'article 10 de la loi sur la Chambre des communes, à donner avis qu'une vacance est survenue à la Chambre pour la circonscription électorale de Brandon-Souris, au Manitoba, par suite du décès regrettable et prématuré de l'honorable Walter Dinsdale qui en était le représentant.

\* \* \*

**QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 4516 et 4517.

[Texte]

LE DRAGAGE DU PORT DE WEST GREEN (NOUVELLE-ÉCOSSE)

Question n° 4516—**M. Crouse:**

1. Combien a-t-on approuvé pour le dragage du port de West Green, comté de Shelburne (N.-É.), en 1982?
2. Quand prévoit-on procéder aux travaux de dragage?
3. Quelle est la superficie à draguer?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):**  
1. Le montant approuvé pour le dragage par engins terrestres pendant l'année financière 1982-1983 est de \$9,500. Outre ces travaux, on s'occupe de creuser le chenal au moyen de la drague n° 16 du ministère des travaux publics.

2. Les travaux de dragage ont débuté le 20 octobre 1982 et devraient se terminer à la fin de janvier ou au début de février 1983.

3. Un chenal sera creusé par la drague sur 450 mètres de long et 20 mètres de large, à deux mètres sous le niveau de basse mer. Quelque 8,700 mètres cubes de matériaux seront retirés de l'eau. D'autres travaux se dérouleront à partir du rivage, autour du quai.

LE DRAGAGE DU PORT DE LUNENBURG (NOUVELLE-ÉCOSSE)

Question n° 4517—**M. Crouse:**

1. Combien a-t-on prévu pour le dragage du port de Lunenburg (N.-É.), au cours de l'année financière 1982-1983?
2. Quand prévoit-on procéder aux travaux de dragage?
3. Quelle est la superficie à draguer?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):**  
1. Il n'y aura pas de contrat de dragage. Les travaux seront effectués par Travaux publics Canada.

2. Nous prévoyons que la drague n° 400 de Travaux publics sera à Lunenburg et pourra commencer les travaux au plus tard le 15 décembre 1982.

3. Au total, 22,000 mètres cubes de matériaux seront retirés de l'eau; les travaux seront effectués à six mètres sous le niveau moyen des basses mers de vive eau. Une superficie de 30 mètres de largeur par 110 mètres de longueur sera convertie en espaces d'amarrage dans la partie nord du quai de l'État; on procédera également au dragage d'une section de 310 mètres de longueur par 50 mètres de largeur, en ligne brisée, dans le bassin d'évitage.

[Traduction]

**M. Smith:** Madame le Président, je demande que les autres questions demeurent au *Feuilleton*.

[Français]

**Mme le Président:** On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU  
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

**L'IMPÔT SUR LE REVENU**

MODIFICATION DE LA LÉGISLATION

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances)** propose: Que le bill C-139, loi n° 2 modifiant la législation relative à l'impôt sur le revenu, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité plénier.

—Madame le Président, je suis vraiment très heureux d'ouvrir le débat sur ce projet de loi capital tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu. Je voudrais parler du bill en général et de certaines dispositions en particulier. Ce projet de loi revêt une grande importance non seulement à cause de la réforme constructive du régime fiscal qu'il propose, mais parce que son adoption mettra un terme à l'incertitude qui règne depuis trop longtemps dans ce domaine. Ce projet de loi est par ailleurs un bel exemple du rôle croissant que jouent les consultations dans l'amélioration d'un régime fiscal pour le bien de tous.

Vous le savez, les mesures à l'étude aujourd'hui représentent l'aboutissement d'une réforme entamée avec le budget de novembre 1981, qui s'est poursuivie dans le budget de juin 1982 ainsi que dans la déclaration économique que j'ai faite à la Chambre le 27 octobre. Depuis que je suis ministre des Finances, c'est-à-dire depuis trois mois, je me réjouissais de voir arriver le jour où nous pourrions faire aboutir cette tâche. Le temps qui s'est écoulé depuis le début prouve que nous avons fait des consultations intensives et approfondies.